

SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL (SST)

Toute personne voulant être secouriste du travail

2 jours

Public

Toute personne voulant être secouriste du travail

Modalités et délais d'accès

Contact : site internet / mail
réponse : sous 48 heures
Présentiel
Groupe de 4 à 10 personnes

Durée

2 jours

Lieu

Chez le client ou plateforme technique

Accessibilité handicap

Nous prenons en compte votre handicap au cas par cas et adaptons notre prestation le cas échéant.

Objectifs

Le Sauveteur Secouriste du Travail (SST) doit être capable d'intervenir efficacement face à une situation d'accident et, dans le respect de l'organisation de l'entreprise et des procédures spécifiques fixés en matière de prévention, de mettre en application ses compétences au profit de la santé et de la sécurité au travail

Animation

Formateur SST certifié INRS à jour (titulaire du certificat de formateur)

Tarif(s)

voir devis

Méthode pédagogique

- Évaluation formative au cours de la formation
- Évaluation certificative sur les deux domaines de compétences à partir de la grille de certification

Modalités d'évaluation

Épreuve certificative intégrant les domaines de compétences 1 et 2 selon le document de référence INRS du dispositif SST

Sanction

Attestation de formation - Délivrance du Certificat de SST

Validité du certificat SST :

24 mois – formation MAC pour renouvellement du certificat SST

Législation

Loi 76-1106 du 6 décembre 1976 relative au développement de la prévention des accidents du travail Articles R.4141-1, R.4224-14, R.4224-15, R.4224-16 du Code du Travail

Lien avec d'autres certifications professionnelles, certifications ou habilitations : Non

Prérequis

Groupe de 4 personnes minimum à 10 personnes maximum



C.P.R FORMATION
PREVENTION.DIGITAL.COMMUNICATION

SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL (SST)

Toute personne voulant être secouriste du travail

2 jours

CONTENU DE LA FORMATION

Le cadre juridique du SST

Les textes en vigueur / codes pénal, civil, travail, sécurité sociale) Droits et devoirs du SST dans et hors de l'entreprise
Plan d'intervention

Rôle du SST dans l'organisation de la prévention

Les différents interlocuteurs internes et externes
Les définitions et les statistiques INRS
Le mécanisme d'apparition du dommage
Les enjeux de la prévention
Les principes de base de la prévention

SST dans la mise en œuvre des actions de prévention : Identifier ou repérer les situations dangereuses, et ou personnes exposées

Supprimer ou réduire ou contribuer à réduire les situations dangereuses

Informé et alerter

Informé les personnes compétentes de son action dans son entreprise et des situations dangereuses traitées et non traitées.

Alerter les secours

Transmettre les informations relatives au danger Informé son responsable hiérarchique et ou les personnes en charge de la prévention

Réaliser une protection adaptée Reconnaître le danger sans s'exposer Supprimer, isoler le danger

Soustraire la victime au danger sans s'exposer

Examiner la victime pour déterminer quelles sont les actions à mettre en œuvre en fonction du résultat à obtenir

Reconnaître, suivant un ordre déterminé, la présence d'un ou de plusieurs des signes indiquant que la victime est menacée

Associer au(x) signe(s) décelé(s) le(s) résultat(s) à atteindre Dans le cas où il y a manifestation de plusieurs signes l'ordre de priorité des résultats à atteindre

Être capable de faire alerter ou alerter

Définir les différents éléments du message d'alerte

Identifier, en fonction de l'organisation de l'entreprise, qui alerter et dans quel ordre Choisir, parmi les personnes présentes et selon des critères définis, celle qui est la plus apte pour déclencher l'alerte

Définir en fonction de la présence ou non de témoin et de l'état de la victime, le moment le plus opportun pour transmettre le message d'alerte

Organiser l'accès des secours sur les lieux de l'accident

Effectuer les gestes appropriés

La victime : saigne abondamment / s'étouffe / se plaint de sensations pénibles et /ou présente des signes anormaux / se plaint de brûlures / se plaint d'une douleur qui empêche certains mouvements / se plaint d'une plaie qui ne saigne pas abondamment / ne répond pas, elle respire / ne répond pas, elle ne respire pas

Personnalisation de la formation en fonction des risques d'accidents

A la profession (bâtiment, industrie chimique, etc...)

Personnalisation de la formation en fonction des risques d'accidents selon l'entreprise